



Adresse postale :

RML AUDIT – 8 Rue Bernard Palissy 70000 VESOUL

Tél. 03.84.76.52.13

Mail romain.valdenaire@scest.fr

« AC2R »

SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 9 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 4 RUE BAULMONT

70000 VESOUL

RCS VESOUL 450 851 415

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE « AC2R », SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés de la société en date du 15 juillet 2025 nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nos honoraires sont payables comptant, à réception. En cas de non-règlement dans les 30 jours, il sera dû, conformément à la loi n° 92-1442 du 31/12/1992, une indemnité calculée sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur, TVA en sus.

Références bancaires

CRCA VESOUL GROSJEAN ☐ RIB 12506 70012 56543050194 11 ☐ BIC AGRIFRPP825 ☐ IBAN FR76 1250 6700 1256 5430 5019 411

Siège social :
8 rue Bernard Palissy 70000 VESOUL

SAS au capital de 1 000 €
N° TVA Intracommunautaire FR71980930788– APE 6920Z

RCS Vesoul 980 930 788
Page 1 sur 2

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

A partir des documents comptables mis à notre disposition au 30 juin 2025, nous constatons que le chiffre d'affaires est en diminution de 109 417 € et que les charges d'exploitation ont diminué de 12 %. Le résultat net comptable est en régression de 45 % par rapport à l'exercice précédent, il passe d'un résultat de 78 190 euros à un résultat de 43 287 euros.

Les capitaux propres sont positifs et s'élèvent à 1 632 522 euros.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

– à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

– à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à VESOUL, le 25 juillet 2025

Pour la SAS « RML AUDIT »,
Romain VALDENAIRE
Commissaire à la transformation



Nos honoraires sont payables comptant, à réception. En cas de non-règlement dans les 30 jours, il sera dû, conformément à la loi n° 92-1442 du 31/12/1992, une indemnité calculée sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur, TVA en sus.

Références bancaires

CRCA VESOUL GROSJEAN RIB 12506 70012 56543050194 11 BIC AGRIFRPP825 IBAN FR76 1250 6700 1256 5430 5019 411

Siège social :
8 rue Bernard Palissy 70000 VESOUL

SAS au capital de 1 000 €
N° TVA Intracommunautaire FR71980930788- APE 6920Z

RCS Vesoul 980 930 788
Page 2 sur 2